



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

DG-UNIVERSAL & DIVERSIFIED INSTITUTIONS

BCE-DIFFUSION RESTREINTE
FINAL

Madame Marylise LEBRANCHU
Présidente de l'association "Restons Mutualistes"
6 rue du Petit Robinson
29600 MORLAIX
FRANCE

17 décembre 2020
Ref.: 313230291

Personne en charge du dossier: Alexander Schaefer

Tél.: +49 691344 1301

Courriel: alexander.schaefer@ecb.europa.eu

Madame la Ministre,

Votre courrier du 9 décembre a retenu toute notre attention.

Les dispositions réglementaires applicables à la Banque Centrale européenne ne nous permettent malheureusement pas de lever le secret professionnel vis-à-vis de votre association.

Nous notons par ailleurs que le Gouverneur F. Villeroy de Galhau, Président de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), a répondu à certaines de vos interrogations sur le projet de désaffiliation de Crédit Mutuel Arkéa. Comme le rappelle le Président de l'ACPR dans son courrier du 27 novembre à votre attention, le groupe Crédit Mutuel (la Confédération nationale du Crédit Mutuel ainsi que les caisses fédérales qui lui sont affiliées) fait l'objet d'une supervision consolidée par la BCE, assurée conjointement avec l'autorité compétente française.

Bien que nous relevions votre souhait d'un dénouement rapide, nous vous confirmons que la BCE n'a pas, à ce jour, été officiellement saisie d'une demande de désaffiliation, le projet envisagé ne faisant donc l'objet que de discussions techniques.

Enfin, nous tenons à vous assurer de l'attachement de la BCE, dans son rôle d'autorité de supervision, aux intérêts du groupe Crédit Mutuel et de ses sociétaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Livia Moretti
Cheffe de Division 5

Alexander Schaefer
Coordinateur de l'équipe de supervision conjointe